

# **Procès-verbal du Conseil Général de Denens**

## **du 14 juin 2018**

Présidence : René Reymond

Le président ouvre la séance en excusant le vice-président, M. Alain Jaccard, retenu pour des raisons professionnelles.

### **1. Appel**

L'appel laisse apparaître la présence de 54 membres (54/108). Le quorum est atteint.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président explique que le procès-verbal de la séance du 30 mai n'est pas terminé. Il sera voté lors du prochain Conseil qui aura lieu le 11 octobre.

L'ordre du jour est donc modifié comme suit :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour amendé
3. Assermentations / démissions
4. Communications de la Municipalité
5. Adoption du Préavis 3/2018 relatif à l'approbation des comptes communaux 2017
6. Adoption du Préavis 4/2018 relatif à la demande d'un crédit additionnel de CHF 230'000.00 pour l'agrandissement du bâtiment scolaire et communal
7. Élections statutaires
8. Propositions individuelles

L'ordre du jour tel qu'amendé est accepté à l'unanimité.

### **3) Assermentations et démissions**

Le président assermente Mme Fabienne Guex.

Le conseil compte alors 55 membres présents.

Le président annonce ensuite la démission de M. Jean-Philippe Deschamps et nous lit le mail envoyé à la secrétaire.

### **4) Communications de la Municipalité**

M. Perey nous annonce que la conciergerie de l'établissement scolaire sera effectuée par Mme Isabelle Pernet, qui a été engagée à l'heure. Elle s'occupe de toutes les parties extérieures au bâtiment soit la salle de rythmique, la salle des maîtres ainsi que l'UAPE.

M. Hugli répond à la question que M. Alain Jaccard avait posée lors d'un ancien Conseil relative à l'adhésion de la commune de Denens à l'entité « police régionale ». La Municipalité fait les constats suivants :

- la police cantonale est la seule institution à pouvoir exercer toutes les missions prévues par la loi. La police régionale ne pouvant traiter les délits relevant du code pénal ; ces derniers doivent être transmis à la police cantonale.

- Les derniers rapports de la gendarmerie font état d'une diminution des délits sur notre territoire. La Municipalité est satisfaite des services rendus par la gendarmerie. Elle passe régulièrement sur notre territoire, et plus particulièrement sur les points stratégiques tels que la place du Sorbier et le collège.

- Le coût supplémentaire qu'engendrerait l'adhésion à la police régionale serait de CHF 30'000.00.

La Municipalité répond donc négativement à la suggestion de M. Jaccard.

M. Hugli annonce ensuite que la sortie des anciens est fixée au 20 septembre 2018.

M. Gilgen informe qu'une 4<sup>ème</sup> classe va être ouverte à la rentrée scolaire ; ce sera une classe enfantine. L'UAPE va passer de 24 à 36 places d'accueil, utilisant ainsi la zone supplémentaire mise à disposition.

Il transmet ensuite le code wifi de la salle afin que les personnes, qui le souhaitent, puissent être connectés pendant le Conseil : « 11351135 ».

M. Ormond nous donne ensuite des informations sur l'entretien du réseau routier de la commune. Des travaux vont être effectués sur le réseau secondaire, entre la ferme des Saugettes et le Marais, par la pose d'un nouveau tapis. Un autre chantier va également être entrepris entre le chemin du Bugnon et la RC70. Finalement, un 3<sup>ème</sup> chantier, d'une plus petite envergure, sera entrepris afin de fermer une tranchée qui s'est abaissée. Ces 3 chantiers vont durer entre 4 à 5 jours et ne devraient donc pas trop entraver le travail agricole. Des recommandations ont été faites à la société Camandona, entreprise en charge des travaux.

M. Ormond poursuit en nous assurant que cette année il sera peu probable qu'il y ait des restrictions d'eau.

M. Pernet prend la parole en nous informant que, suite à la rénovation des collecteurs eaux claires et eaux usées sur la rte des Cigognes, le tapis provisoire, posé sur ladite route, est en train de s'affaisser. La pose du tapis définitif a été retardée à l'année prochaine afin que l'affaissement se stabilise. Les trous sur la route seront toutefois bouchés prochainement.

Il continue en nous informant que le lundi 1<sup>er</sup> août la déchetterie sera fermée. La fête nationale aura lieu à Vufflens-le-Château.

## **5) Adoption du Préavis 3/2018 relatif à l'approbation des comptes communaux 2017**

M. Perey prend la parole pour nous lire les premières lignes du rapport de gestion 2017 (annexe VI/2018). Chaque municipal donne lecture de son dicastère. Ensuite, M. Perey lit les conclusions du préavis 3/2018 relatif à l'adoption des comptes communaux 2017 (annexe VII/2018) et nous demande d'accepter les comptes 2017 ainsi que le bilan au 31 décembre 2017, et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017.

M. Martial Cruchet, au nom de la commission de gestion et des finances, lit le rapport de la commission (annexe VIII/2018). En conclusion, la commission propose d'accepter les comptes et le bilan 2017 et de donner décharge à la Municipalité.

Le Président ouvre la discussion.

M. Pierre Graf trouve très réjouissant d'avoir des comptes, ces dernières années, avec des excédents malgré des budgets très pessimistes. Il propose de diminuer le taux d'impôt à 68% vu les résultats bénéficiaires.

M. Perey répond en expliquant que la baisse d'impôts n'est pas d'actualité. En raison de la nouvelle RIEIII, notre commune devra payer 6 points d'impôts supplémentaires, ce qui correspond à env. CHF 265'000.00 de plus de charges communales.

Comme aucune autre question n'est posée, le président passe au vote. Les comptes sont acceptés à la majorité avec une abstention.

**6) Adoption du préavis 4/2018 relatif à la demande d'un crédit additionnel de CHF 230'000.00 pour l'agrandissement du bâtiment scolaire et communal**

M. Gilgen nous lit les conclusions du préavis 4/2018 (annexe IX/2018). Il nous demande d'accorder à la Municipalité un crédit additionnel de CHF 230'000 et de financer ce montant par nos fonds propres et de l'amortir par un prélèvement à nos fonds de réserve pour investissements futurs.

M. Martial Cruchet, au nom de la commission de gestion et des finances, lit le rapport de la commission (annexe X/2018). En conclusion, la commission se prononce en faveur du préavis 4/2018 et prie le Conseil de bien vouloir valider le crédit additionnel.

Le président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, on passe au vote. Le préavis 4/2018 est accepté à une large majorité avec 5 abstentions.

**7) Elections statutaires**

Le Président passe ensuite aux élections du président, vice-président, des scrutateurs ainsi qu'aux membres de la commission de gestion et des finances. Il rappelle que selon le nouveau règlement du Conseil Général, l'élection peut s'opérer tacitement si le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir. Il s'agit de l'article 9, page 3.

La secrétaire annonce que le président, M. René Reymond, se représente. Il est élu par applaudissement.

Le président annonce ensuite que le vice-président se représente également. M. Alain Jaccard est élu tacitement au poste de vice-président du Conseil Général de Denens.

Le président passe au vote des scrutateurs/scrutatrices. Mme Mag Schaeren et Mme Karen Reed Perey laissent leur place à Mme Stéphanie Jacaccia et M. Paolino Manca qui deviennent scrutatrices. Mme Sonia Monaci et Mme Karen Reed Perey deviennent scrutatrices suppléantes.

Pour la Commission de gestion et des finances, M. Martial Cruchet arrive au terme de son mandat. M. Guy Jotterand devient président, assisté de M. Raymond Aellig. M. Eric Graenicher devient membre et M. Athanase Kanimba premier suppléant. M. Cruchet propose comme 2<sup>ème</sup> suppléant M. Marco Bocci. M. Bocci est élu tacitement.

### 8) Propositions individuelles

Le syndic prend la parole et remercie, au nom de la Municipalité, le Conseil de la confiance qu'il leur témoigne en accordant le crédit supplémentaire pour l'établissement scolaire ainsi qu'en acceptant les comptes.

M. Pernet rappelle que le 1<sup>er</sup> août tombe sur un mercredi cette année et qu'il n'y aura donc pas de ramassage des ordures ménagères qui sera décalé au jeudi 2 août.

Mme Véronique Steiner demande si la Municipalité a reçu une réponse, suite à sa requête, quant à l'augmentation du nombre de bus, en particulier en fin de journée et le soir, sur la ligne 726.

M. Hugli répond que la Municipalité a écrit une lettre au MBC qui a répondu que ce n'était pas impossible que l'offre en soirée soit augmentée ainsi que les fins de semaine. Cette hypothèse fait partie de leur analyse dans le cadre du projet « Réseau MBC 2018 ». La Municipalité attend que l'année 2018 soit écoulée et le cas échéant relancera la société MBC.

M. Villevet, au nom de la société d'animation de Denens, annonce qu'un flyer sera distribué dans nos boîtes aux lettres tout prochainement nous invitant à participer aux différents matchs de la Coupe du Monde de Russie avec plusieurs rendez-vous. Au dos du flyer, la société organise un vide-grenier à Denens le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de septembre. Les inscriptions se font à la boulangerie.

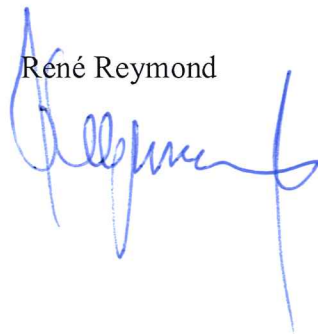
M. Meylan rappelle que, pour beaucoup de citoyens de Denens, il serait important que l'offre des transports publics s'améliorent surtout en fin de journée. Il demande à la Municipalité d'être plus proactive envers MBC afin de ne pas devoir attendre encore une année supplémentaire.

Mme Aebi rappelle que le rapport 2017 de la société MBC n'est pas encore sorti.

M. Hugli a pris note de la demande et s'engage à relancer la société MBC d'ici la fin de l'année afin d'élargir l'offre en fin de journée et les week-end.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 20h10.

René Reymond



C. Diserens

